

Mariages et homosexualités dans le monde

Collectif sous la direction de **Virginie Descoutures, Marie Digoix, Eric Fassin, Wilfried Rault**
Editions Autrement
Mars 2008, 224 pages, 20 euros

Louis George Tin est un militant de longue date de la « cause homosexuelle ». Initiateur de la Journée mondiale contre l'homophobie, moment désormais installé dans le paysage revendicatif, il dirige, dans la collection « Autrement », une série « Sexe en tous genres » qui publie cet ouvrage collectif sur un débat toujours ouvert en France : l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe.

A côté du Pacs dont elle a soutenu la création, la LDH porte cette proposition depuis 2000 au nom du principe d'égalité et de la non-discrimination entre les sexualités. C'est aussi un combat laïque, pour une sécularisation aboutie de l'« institution » du mariage qui doit être avant tout la reconnaissance par l'Etat d'un contrat civil entre deux adultes consentants. De par ses conséquences automatiques sur l'adoption, cette ouverture du mariage aux couples homosexuels nécessite une adaptation du Code civil en matière de filiation pour ne pas nier les liens biologiques de l'enfant. En tout état de cause, la sexualité des demandeurs d'agrément pour l'adoption ne saurait être un motif a priori de refus, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Ce livre de chercheurs permet d'éclairer la réflexion, par une présentation des expériences menées à l'étranger. En Amérique du



Nord, en Europe ou en Afrique du Sud, des débats ont eu lieu qui ont abouti à des évolutions législatives positives. Les auteurs en analysent précisément les mécanismes et les rhétoriques. Quant à la seconde partie, elle interroge les normes sociales en jeu dans le concept évolutif de la « famille » et des rôles sexués au sein des couples.

Ainsi, les enjeux posés dans Mariages et homosexualités dans le monde participent utilement aux réflexions sur l'universel et la laïcité.

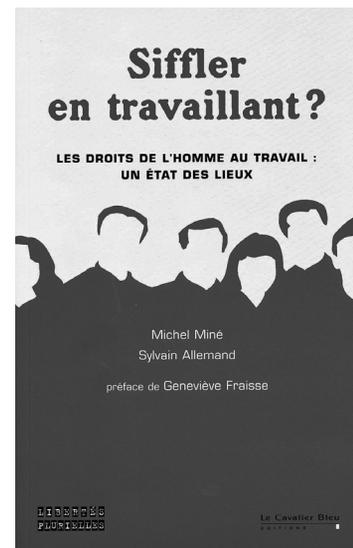
Malik SALEMKOUR,

Siffler en travaillant? Les droits de l'homme au travail: un état des lieux

Michel Miné, Sylvain Allemand
Le Cavalier Bleu
2006, 150 pages, 21 euros

« **T**oute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage... » Ce qu'affirmait en 1948 la Déclaration universelle des droits de l'Homme est-il mis en œuvre aujourd'hui? L'entreprise, le monde du travail en général ne sont pas dispensés du respect des libertés fondamentales. Pourtant, toutes les semaines, des conditions de travail iniques sont révélées, des discriminations sont mises au jour, des vies privées sont bafouées par des employeurs. A l'heure où l'économie est mondiale, où l'Europe tente d'harmoniser les réglementations, où les nouvelles technologies bouleversent les rapports dans l'entreprise, peut-on encore siffler en travaillant ou doit-on se contenter de travailler sans être sifflé?

La démarche des auteurs est simple et efficace; elle consiste à passer le droit sur le marbre du travail. Autrement dit, de valider



à partir de situations concrètes et de travailleurs concrets la qualité d'application des droits fondamentaux. Leur verdict est net: malgré des progrès impressionnants dans les textes, malgré des avancées réelles dans la façon dont les sociétés ont d'aborder les enjeux de l'égalité, c'est à l'intérieur du droit du travail que ces droits fondamentaux sont les plus malmenés, ignorés, méprisés. Qu'il s'agisse de santé au travail, d'accès à la formation ou encore des conditions de travail...

Juriste du travail, professeur associé de droit privé à l'université de Cergy-Pontoise et ancien inspecteur du travail, Michel Miné est également membre du Comité consultatif de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, et de l'Observatoire de la parité. Sylvain Allemand est journaliste et auteur de plusieurs ouvrages dont La Mondialisation (avec Jean-Claude Ruano-Borbalan, 2003, réédité en 2005) et Les Nouveaux utopistes de l'économie (2005). Leur collaboration aboutit à un ouvrage à la fois pointu et accessible, dont la démarche, à la fois thématique et chronologique, nous entraîne dans un parcours de découverte juridique aussi accessible que bienvenu.

Pierre TARTAKOWSKY